

Ville de Calais

Sécurité juridique totale et 10 jours gagnés, dès le premier marché de travaux en exécution



VILLE
de
Calais

La parole à Anouk Dezeure,

Responsable Adjointe de la Commande Publique

Comment et pourquoi la Ville de Calais a-t-elle choisi la solution SIS Marchés ?

Le département de la Commande Publique de la ville utilisait depuis plus de 15 ans un même logiciel, dont l'obsolescence – trop de patchs, cessation de maintenance par son éditeur – devenait un vrai frein à la qualité de notre commande publique. Plus du tout fiable, cet outil nous obligeait à contrôler tous nos marchés à la main avec de lourdes conséquences : risques juridiques accrus, longs délais de paiement des fournisseurs. Nous avons donc lancé un MAPA en 2013 pour une nouvelle solution. Sur les 3 éditeurs candidats, SIS Marchés a gagné l'adhésion de toute l'équipe de la Commande Publique sur les deux points les plus discriminants : l'ergonomie intelligente de son logiciel et la clarté de ses fonctionnalités de paiements.

Enjeux

- Gagner en sécurité juridique sur tous les marchés de plus de 4000 €
- Simplifier tout en les fiabilisant le suivi et l'exécution des marchés de travaux
- Pérenniser l'outil de gestion de la Commande Publique

Bénéfices

- Rédaction plus intelligente des marchés
- Gain de plus de 10 jours sur l'exécution du premier marché de travaux
- Procédure de paiement des fournisseurs trois fois plus rapide
- Harmonisation en cours de tous les marchés de plus de 4000 €

La Ville de Calais en bref

- 73.000 habitants
- Premier port français vers l'Angleterre
- Client depuis 2013
- 8 personnes en charge de la commande publique
- 200 marchés notifiés de plus de 4000 euros par an
- 50 marchés de travaux en exécution par an
- Site : www.calais.fr

Modules

- SIS Rédac
- SIS Marchés
- SIS Mapa Simple
- SIS Suivi administratif, technique et financier
- SIS Devis
- SIS GED
- SIS Visu
- SIS Index

Comment s'est déroulée la prise en main de votre nouvelle solution ?

SIS Marchés est un éditeur impliqué et à l'écoute, qui nous accompagne vraiment. Nous avons reçu trois formations : sur le suivi des marchés – notre priorité, puis sur la rédaction et la procédure et enfin sur la personnalisation des éditions. Notre service a très vite été opérationnel : par exemple, tous nos courriers ont été personnalisés en quelques jours. Dès que nous buttons sur une fonctionnalité, nous pouvons compter sur la Hotline de SIS Marchés. Elle prend la main à distance sur notre solution et nous guide en cas de doute ou d'erreur : c'est très pédagogique et nous sommes de plus en plus autonomes. De plus, le logiciel est intelligent et la saisie des marchés est totalement guidée.

Quels bénéfices retirez-vous de SIS Marchés, quelques mois après sa mise en œuvre ?

Nous avons gagné en fiabilité juridique, en assurance et en temps : aussi nous faisons de plus en plus de marchés notifiés, nous reprenons les marchés récurrents – celui des carburants, par exemple -, nous allons dans le sens d'une harmonisation. Deuxième bénéfice : les gains de temps. Nous avons divisé par trois nos délais de paiement. Et sur notre premier marché de voirie exécuté de bout en bout sous SIS Marchés, nous estimons avoir gagné 10 jours entre la passation et l'édition du DGD (décompte général et définitif). Enfin, troisième bénéfice important : la gestion de nos documents. Ceux remis à nos fournisseurs sont beaucoup plus lisibles et nous pouvons partager, de façon dématérialisée, les documents de marchés avec notre département Finance.